

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 29 (1992)
Heft: 1090

Artikel: Analyses Vox : les élections décortiquées
Autor: Imhof, Pierre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1021984>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les élections décortiquées

(pi) Depuis seize ans, les analyses Vox décortiquent le comportement des électeurs et des votants après chaque scrutin populaire. Les données concernant les élections au Conseil national d'octobre 1991 viennent de paraître: la publication fourmille de détails et de précisions; elles ne manqueront pas d'intéresser les responsables politiques, qui y trouveront matière à réflexion pour leur prochaine campagne. Travail d'autant plus impressionnant qu'il résulte d'un millier d'interviews seulement, nombre jugé suffisant selon les règles du sondage (un appendice technique renseigne sur la méthode utilisée). Les analyses présentent notamment des tableaux synoptiques des caractéristiques des électeurs des partis les plus importants, sur la base de quatorze critères qui vont du sexe à la zone d'habitat en passant par le «taux» de sédentarité ou le point primaire d'identification au parti. Du pain béni pour les agences publicitaires chargées de «cibler» une campagne, que ce soit sur son propre électorat ou sur celui d'un parti concurrent.

Nous nous intéresserons plus particulièrement à quelques-unes des conclusions, parfois anecdotiques, de l'étude sur le comportement des électeurs et à l'effet sur le système proportionnel des cantons qui n'élisent que un à trois conseillers nationaux.

L'analyse

● **Mobilisation** – Les grands partis ont étonnamment mieux mobilisé leurs troupes que les petits, ce qui signifie pour ces derniers des possibilités importantes de progression en suscitant une meilleure participation de leurs sympathisants. Ainsi, le taux de «mobilisation» du parti des automobilistes n'atteint que 38% et celui des écologistes 50%. A l'inverse, le PDC et l'UDC

mobilisent les trois-quarts de leurs troupes, alors que le PS se situe entre deux, avec un taux de 67%. Ce relatif désintérêt des membres des petits partis pour leur organisation est partiellement compensé par une mobilisation relativement forte des associations de protection de l'environnement, féministes, etc.

● **Participation** – A la question de savoir si une plus forte participation aux élections changerait la couleur du Par-

lement, les analystes estiment que ce sont les partis ayant un faible taux de mobilisation de leurs sympathisants qui pourraient bénéficier d'une plus grande fréquentation des bureaux de vote: les verts, les automobilistes et les socialistes pourraient donc en être les bénéficiaires.

● **Jeunes électeurs** – Ces mêmes partis sont ceux qui ont le plus profité des nouveaux électeurs de 18/19 ans et de ceux ne votant qu'occasionnellement. Ce groupe constitue un tiers des voix des automobilistes et un cinquième des voix socialistes. Pour les partis bourgeois, ce taux est d'environ un dixième.

● **L'effet de la campagne** – Près de six votants sur dix ont choisi leur camp avant le début de la campagne électorale; cela ne signifie pas qu'elle soit inutile pour ces personnes: elle peut avoir un effet mobilisateur. Ce chiffre devrait s'accroître avec la pratique de plus en plus répandue du vote par correspondance en Suisse alémanique: dans les cantons de Soleure et de Bâle-Campagne, pionniers en la matière, plus de quatre électeurs sur dix ont envoyé leur bulletin par la poste. Au niveau suisse, cette pratique touche davantage les socialistes et les écologistes (21%, respectivement 17% de leurs électeurs) que les partis bourgeois (de 8 à 10%). Notons que ces chiffres seraient encore plus élevés si l'on y ajoutait les votes anticipés, qui n'ont pas pu être pris en considération par l'enquête.

● **Information et propagande** – Les élections 1991 confirment le déplacement du débat politique du public au privé. Les électeurs accordent toujours plus d'importance aux discussions sur le lieu de travail et en famille ainsi qu'aux articles et annonces dans les médias. Les envois publicitaires entrent cette année dans la statistique: ils sont davantage appréciés que les contacts directs avec les candidats. La participation aux manifestations électorales comme source de choix est, elle, en baisse.

● **Les slogans ignorés** – On l'a constaté: les slogans électoraux sont souvent interchangeable et permettent rarement une identification claire à un parti. Ce qui se confirme dans le degré de connaissance des slogans, que ce soit par les sympathisants d'un mouvement ou par les votants. La palme de la confusion revient à l'UDC vaudoise dont le

Portraits d'électeurs

Nous avons tiré quelques données des tableaux présentés par l'analyse Vox pour dresser un portrait extrêmement sommaire de l'électorat des principaux partis. Dans les tableaux originaux, les données indiquent un pourcentage de l'électorat qui correspond à un critère; il est ensuite comparé aux chiffres de l'ensemble des personnes ayant le droit de vote. Ainsi, par exemple, 19% des électeurs radicaux habitent une grande ville, contre 29% pour l'ensemble des citoyens actifs.

L'électorat du parti ... est plutôt

	jeune	féminin	urbain	sédentaire
radical	-	-	+	+
PDC	-	+/-	-	++
UDC	+/-	+/-	-	++
automobiliste	++	+/-	++	+/-
socialiste	+	+/-	++	-

- = plutôt faux; - = faux

+ = plutôt juste; ++ = juste (Tableau DP, d'après Analyses Vox)

slogan «Vivre ensemble» n'a été correctement attribué à ce parti que par 1% des votants. Suivent directement les écologistes alémaniques (2%) et les radicaux romands («Les optimistes réalistes», 4%). Seul le slogan des écologistes romands («La terre voterait écologiste») a été attribué à ce parti par plus d'un votant sur deux (51%). Ce taux tombe ensuite à 12%, au profit des radicaux alémaniques.

La proportionnelle compensée

Les analyses Vox donnent aussi quelques éléments pour apprécier l'effet sur

la composition du Parlement des cantons où ne sont élus que un à trois conseillers nationaux. Des voix s'élèvent en effet régulièrement pour dénoncer cette situation qui fausse le système proportionnel: à Zurich (35 conseillers nationaux), il suffit d'obtenir 3% des voix pour décrocher un siège; dans le canton de Vaud (17 conseillers nationaux) 5% suffisent, alors qu'il faut 25% des voix à Schwytz (3 sièges), 33% dans quatre cantons n'ayant que deux sièges et plus de la moitié dans cinq cantons n'ayant droit qu'à un seul conseiller national.

Si l'on admet qu'il faut au moins cinq candidats pour garantir le bon fonctionnement du système proportionnel (17% des voix garantissent un siège), ce sont dix cantons qui devraient se grou-

per entre eux ou avec d'autres pour composer des cercles électoraux suffisamment peuplés. Ils disposent ensemble de seize conseillers nationaux: 6 PDC, 6 radicaux, 3 socialistes et 1 membre du groupe évangélique/in-dépendant. Cette répartition confirme l'avantage que retirent les partis majoritaires de ce système: radicaux et démocrates-chrétiens obtiennent dans ces dix cantons une représentation environ deux fois plus importante proportionnellement que celle dont ils disposent pour l'ensemble du pays. Par ailleurs le nombre de listes en concurrence est proportionnel au nombre de sièges dont dispose le canton (voir le tableau ci-dessous). Enfin, dans quatre cantons, on peut estimer que d'autres partis auraient obtenu des sièges s'il avait suffi de 17% des voix: deux seraient revenus au parti socialiste, un à l'UDC et un au PDC. L'influence d'un élargissement des cercles électoraux pour ces cantons serait toutefois limité puisque leur députation ne représente que 8% du poids du Conseil national. Tout au plus les socialistes, les verts et l'UDC gagneraient chacun un ou deux sièges au détriment des radicaux et des démocrates-chrétiens. Par contre, les électeurs de ces cantons auraient le choix entre davantage de listes. ■

Claude Longchamp, Sibylle Hardmeier: *Analyse des élections au Conseil national 1991*. Université de Berne, Centre de recherche en politique suisse, Neubrückstr. 10, 3012 Berne.

Sièges au Conseil national, listes et candidats dans les cantons en 1991

	nombre de sièges	% pour 1 siège	nombre de listes	candidats	partis repr. au Parlement
ZH	35	3	34	814	10
BE	29	3	27	571	9
VD	17	5	14	175	6
AG	14	7	14	153	7
SG	12	8	10	116	6
GE	11	8	17	115	6
LU	9	10	8	57	4
TI	8	11	10	64	4
VS	7	13	9	40	3
SO	7	13	13	67	4
BL	7	13	9	59	5
FR	6	14	10	58	3
TG	6	14	12	67	5
BS	6	14	16	78	5
GR	5	17	9	41	4
NE	5	17	7	31	3
SZ	3	25	8	19	3
SH	2	33	6	12	2
ZG	2	33	5	8	2
JU	2	33	6	12	2
AR	2	33	4	4	2
GL	1	50	2	2	1
UR	1	50	1	1	1
NW	1	50	1	1	1
OW	1	50	1	1	1
AI	1	50	2	2	1

Le canton de Zurich dispose de 35 sièges au Conseil national; un parti doit donc obtenir environ 3% des voix pour avoir droit à un député; 34 listes ont été déposées pour un total de 814 candidats; 10 partis ont obtenu au moins un siège. (Tableau: Analyses Vox.)

Le document Vox contient une partie technique qui donne tous les renseignements utiles sur la manière dont s'est effectué le travail des chercheurs. Leur enquête repose sur des interviews effectuées après les votations; elle correspond donc à des comportements effectifs, au contraire des sondages qui sont basés sur des intentions de vote dont on ne sait pas si elles sont exprimées par des personnes qui iront réellement voter.

Elle a toutefois ses limites: la Suisse italienne ne forme pas un groupe assez important pour être prise en considération en tant que telle. De même que les libéraux, insuffisamment répartis sur le territoire, qui n'ont donc pas droit au tableau synoptique de leur électoral.